



# CORRESPONDANCE DE LA VOIX DE L'ENFANT

3<sup>ème</sup> Trimestre 2008

## SOMMAIRE

Edito.....p 1

**Actualités.....p 2 à 3**  
Permanences, Pôles et Unités d'Accueil Médico-Judiciaires en milieu hospitalier pour les enfants victimes de violences sexuelles et / ou de mauvais traitements.

**Actualités juridiques.....p 3**  
Commission Juridique, Traite des êtres humains, CNCDH -projet de loi pénitentiaire.

**Actualités européennes.....p 4**  
Programme Leonardo 2007-2009, Rencontre avec Save The Children en Italie, Réunion du Comité de Suivi National.

**Actualités internationales.p 4 à 5**  
Mission en Inde et au Sri Lanka, Mission en Palestine et Israël.

Manifestations/Evénements...p 5

Infos Membres.....p 6 à 7

Infos Partenaires.....p 8

Rédactrice en chef :

Martine Brousse

Rédaction et Maquette :

L'équipe de la Voix De l'Enfant

## E D I T O R I A L

Martine BROUSSE - Directrice

« Ce serait se tromper que de se protéger contre la jeunesse quand c'est la jeunesse qu'il faut protéger, autant que faire se peut, contre elle-même et contre tous ». *André Comte-Sponville*

S'il est vrai que des adolescents commettent des agressions portant atteinte aux personnes et aux biens, que certains sont multirécidivistes et que les mesures prises à leur encontre sont parfois sans effet, est-il pour autant nécessaire que les politiques apportent, comme seule réponse à ces comportements délictueux, des mesures répressives ?

Il est difficilement acceptable d'entendre un Garde des Sceaux dire que les mineurs délinquants sont des voleurs, des violeurs, des brûleurs de bus. Il est important de rappeler que la délinquance est un acte et non une personne, que c'est l'acte qui est condamnable et la sanction prise à l'encontre du mineur, doit prendre en considération sa personnalité et sa situation sociale. Il faut souligner ce point qui permet de croire dans la réhabilitation de ces jeunes qui sont en grande souffrance, en recherche de repères, d'identité, d'adultes qui seront à la hauteur de leurs attentes et de leurs espoirs trop souvent déçus ou trahis.

On peut aussi s'interroger sur le rôle des médias qui ont tendance à être alarmistes sur le comportement de notre jeunesse. Il n'est pas rare qu'ils attisent la crainte, qu'ils exacerbent le sentiment d'insécurité auprès de l'opinion publique et de ce fait encouragent des demandes excessives de répression à l'encontre des jeunes auteurs. N'est t-il pas normal, dans une certaine mesure, que des batailles d'écoliers existent ?

Au regard des centaines de milliers d'enfants et d'adolescents qui vivent en France, il est important de dire que notre jeunesse va bien. Et c'est parce que plus de 80% de la jeunesse va bien que l'on peut apporter des réponses adaptées aux maux des autres 20% en mettant en place une réelle politique de prévention auprès des jeunes et de leur famille. Nous savons tous que la prévention fait reculer l'émergence de bon nombre de problèmes. Il faut user et abuser des activités éducatives, sportives et culturelles. La répression et la prison ne sont pas des réponses adaptées à la majorité des mineurs désœuvrés, marginalisés, exclus par le monde des adultes.

Est-il responsable, pour un politique, de dire « la première prévention c'est la sanction » ? Les principes mêmes de la prévention et de l'action éducative n'auraient alors plus aucun sens. Ne serait-il pas temps de revenir à la raison et se demander s'il y a plus de jeunes délinquants qu'il y a 50 ans ? Aucune étude statistique fiable ne prouve qu'il y ait une augmentation. Il semblerait que la délinquance des mineurs soit un phénomène relativement stable. Cette dernière ne semble pas avoir non plus rajeunie, car rien n'indique que les mineurs de moins de 15 ans soient délinquants plus précocement. Par contre, ce qui semble avoir changé, c'est le mode d'intervention auprès des jeunes en difficulté et surtout les réponses apportées qui sont de plus en plus judiciairisées. Elles en deviennent ainsi plus médiatisables et sont donc largement plus médiatisées.

Nous savons tous, parents et éducateurs, que l'éducation est ce qu'il y a de plus difficile. C'est un mélange d'affection, d'écoute, de compréhension, d'accompagnement et en même temps de fermeté, mais aussi de sanctions justifiées et comprises. Comme le rappelle souvent notre Porte Parole Carole Bouquet « *L'enfant est comme une œuvre d'art, il se fonde dans l'amour et la culture, il s'érige avec patience* ».

## La Voix De l'Enfant

B.P 301 - 75464 Paris Cedex 10  
Tel : 01 40 22 04 22 Fax : 01 40 22 02 90  
CCP 15 301 75 P Paris  
info@lavoixdelenfant.org

www.lavoixdelenfant.org

Permanence juridique téléphonique le mercredi de 14h30 à 18 h : 01 40 22 03 05

Assistance Fugue : N° Client SFR 8649 ou n° long 0800 97 8649

Dons en ligne [www.lavoixdelenfant.org](http://www.lavoixdelenfant.org)

## Permanences, Pôles et Unités d'Accueil Médico-Judiciaires en milieu hospitalier pour les enfants victimes de violences sexuelles et / ou de mauvais traitements

Au cours de ce troisième trimestre, malgré les blocages dus à un Moratoire, d'avril 2007, de la Direction de l'Hospitalisation et de l'Organisation des Soins du Ministère de la Santé qui réclame à la Justice de prendre sa part financière pour les actes relevant de la médecine légale, la Voix De l'Enfant a sillonné la France pour prendre part et accompagner la création de Permanences ou Unités d'Accueil Médico-Judiciaires en milieu hospitalier pour les enfants victimes de violences sexuelles et/ou de mauvais traitements ou participer aux Comités de Pilotage et de Suivi. Elle tient à souligner que plusieurs Permanences ou Unités d'Accueil s'ouvriront grâce à la volonté et la détermination de Procureurs et de Directeurs d'hôpitaux qui veulent donner aux professionnels des conditions d'accueil et d'accompagnement adaptées aux besoins de l'enfant.

### Rochefort

Le 30 juin dernier, l'Unité d'Accueil Médico-Judiciaire Sociale (U.M.J.S) de Rochefort a ouvert ses portes. L'équipe des professionnels (magistrats, policiers, gendarmes, médecins, infirmières) peut bénéficier d'un lieu équipé d'un matériel d'enregistrement de qualité et s'appuyer, maintenant, sur une personne référente, membre de l'équipe de psychologues de l'Association d'Enquête et de Médiation déjà partenaire de la Voix De l'Enfant à l'Unité d'Accueil Mineur Victime de Creil dans l'Oise. Cette personne référente coordonne les prises de rendez-vous entre les différents professionnels, elle accueille l'enfant présumé victime et organise son temps à l'Unité d'Accueil. L'inauguration officielle de l'U.M.J.S. devrait avoir lieu d'ici la fin de l'année et sera ainsi l'occasion de faire valoir l'utilité d'une telle prise en charge pluridisciplinaire tant pour l'enfant que pour les professionnels.

### Martigues

Deux jours plus tard, à Martigues, la

Voix De l'Enfant était présente, le 1er juillet, à l'inauguration de l'Unité d'Accueil Médico-Judiciaire Pédi-



trique.

Cette Unité d'Accueil a vu le jour grâce au travail conjoint et complémentaire de M. Rothe, Procureur de la République, de Mme Battini, substitut des mineurs, de M. Estienne, Directeur de l'Hôpital, du Docteur Faverge, Chef du Service de Pédiatrie et de l'Association le Cri de l'Enfant en Pays d'Aix, membre de la Voix De l'Enfant. Située dans le Service de Pédiatrie, cette Unité est la seconde du genre, avec celle de Montceau-les-Mines, à être équipée d'un écran plat en guise d'une vitre sans tain. En effet, les salles d'audition et technique ne sont pas mitoyennes, un système vidéo permet à l'officier de police judiciaire se trouvant dans la salle technique de suivre sur un écran ce qui se passe simultanément dans la salle d'audition. Cet aménagement permet de résoudre des problèmes de disponibilité de locaux attenants que peuvent parfois rencontrer les hôpitaux.

### Projets en cours

La Voix De l'Enfant s'est également rendue, à La Roche-sur-Yon, au Puy-en-Velay, à Lisieux, à Metz, à Quimper et à Carpentras afin de participer aux réunions préparatoires ou Comités de suivi avec l'ensemble des partenaires : Procureurs et Substituts des mineurs, Officiers de Police Judiciaire, Directeurs d'hôpitaux, Médecins et infirmières, Conseil Général et des associations d'aide aux victimes. Ces réunions pluridisciplinaires ont permis d'échanger sur

les nouvelles modalités de prise en charge des mineurs présumés victimes qui seront mises en place au sein des futures Permanences et Unités d'Accueil et de répondre aux questions des professionnels. La présence de la Voix De l'Enfant permet d'apporter l'expérience de 10 années de pratique et ainsi, au-delà des blocages administratifs, de répondre aux attentes des professionnels et de mieux prendre en charge la souffrance des enfants victimes.

Par ailleurs, la Voix De l'Enfant a accompagné les Services Techniques des hôpitaux notamment de Dieppe, Garches, Quimper, Guéret et Limoges dans l'étude des travaux nécessaires pour l'aménagement des locaux dédiés aux Permanences, Pôles et Unités d'Accueil.

Dans le cadre de l'ouverture prochaine d'une Unité d'Accueil au Puy en Velay, la Voix De l'Enfant a participé à l'élaboration d'un module de formation, sur deux journées, pour les professionnels qui interviendront auprès du mineur présumé victime, formation qui sera dispensé en deux temps, d'ici la fin de l'année et au cours du 1er trimestre 2009.

### Salle d'Audition Protégée au Tribunal



Dans la continuité du travail mené au sein des Permanences et Unités d'Accueil, la Voix De l'Enfant vient de voir aboutir le projet qu'elle avait présenté lors du séminaire du 21 septembre 2007 : créer au sein de Tribunaux de Grande Instance une Salle d'Audition Protégée pour les Mineurs Victimes.

Après plusieurs mois de travaux, la Voix De l'Enfant s'est rendue, le 10



La Voix De l'Enfant informe ses visiteurs et donateurs qu'elle n'a aucun lien avec l'association Léa pour Samy - La Voix De l'Enfant Autiste



septembre dernier, à Angers, pour réceptionner les travaux effectués avec l'ensemble des entreprises prestataires et les magistrats qui auront à utiliser ce Cabinet d'Instruction entièrement équipé d'un matériel d'enregistrement et de vidéo. Cette première Salle d'Audition Protégée pilote est désormais à disposition des Juges d'Instruction qui ont à entendre l'enfant pour préciser des points après l'audition à la PAPED (Permanence d'Accueil Pédiatrique pour les Enfants en Danger) et lors d'une confrontation entre une personne mise en cause et le mineur présumé victime. Pour la confrontation, l'enfant sera avec son avocat dans la pièce attenante au Cabinet du Juge, aménagée avec double écran, caméra et micro et la personne mise en cause fera face au Juge d'Instruction dans le bureau de ce dernier en présence de son avocat et du Greffier.

Les deux pièces, qui ne communiquent pas, sont reliées par un système audiovisuel permettant :

- à l'enfant de voir sur un écran face à lui le Juge d'Instruction et la personne mise en cause,
- à la personne mise en cause et qui est face au Juge, de voir l'enfant sur un écran,
- au Juge d'Instruction de voir sur un écran l'enfant et la personne mise en cause et de pouvoir observer leurs réactions en temps réel. Toute la confrontation est enregistrée.

Par la mise en place de ce nouveau dispositif, la Voix De l'Enfant espère réduire les traumatismes vécus par l'enfant, des premières révélations au procès. Pour se faire, elle a équipé d'écrans les Chambres Correctionnelles. La dernière étape est l'aménagement d'un bureau à côté de la Cour d'Assises afin que les enfants qui sont appelés à témoigner à la barre lors du procès n'aient plus à se présenter physiquement mais soient entendus par la Cour en vidéo conférence.

L'inauguration officielle devrait avoir lieu, en présence de Carole Bouquet, avant la fin de l'année.

### Commission Juridique

Le 26 septembre dernier, les membres de la Commission Juridique se sont réunis à la Voix De l'Enfant. Comme chaque trimestre, la Commission a étudié les propositions de constitution de partie civile et a fait le point des affaires en cours devant une juridiction. Les membres ont ensuite étudié les propositions de la Commission Guinchard relatives à la répartition des contentieux, en particulier en matière familiale. Cette Commission a insisté sur le rôle de la médiation lors des divorces afin de désamorcer d'éventuels conflits. Les membres de la Commission Juridique constatent que cette démarche, qu'ils réclamaient depuis des années est nécessaire. Certains conflits familiaux ne peuvent pas être seulement résolus par la voie judiciaire, mais nécessitent une discussion entre les parents dans l'intérêt de l'enfant. Concernant la proposition d'une obligation pour les juges aux affaires familiales et les juges des enfants de communiquer sur les dossiers communs, cela est essentiel, et existe déjà dans certaines juridictions : toutefois les juristes présents s'interrogent sur divers éléments :

- par manque de moyens une telle obligation peut paraître peu efficace,
- de plus la simple connaissance par les magistrats, par exemple, d'une mesure de protection pour un enfant n'est pas suffisante. La concertation entre les différents magistrats et intervenants concernés est souhaitable pour avoir une connaissance complète de la situation et ainsi proposer, en pluridisciplinarité, une prise en charge au mineur et à sa famille.

La proposition d'un juge unique qui serait compétent pour tous les faits de la vie d'un mineur reste donc une piste pour la Commission Juridique. Ce statut instaurerait une cohérence dans la prise en charge du mineur.

### Traite des êtres humains

La Voix De l'Enfant est membre du groupe de travail de la CNCDH sur la lutte contre la traite des êtres

humains. Plusieurs réunions ont eu lieu en mai et juin et ont repris en septembre.

La question de la prise en charge et de l'accompagnement tant social, médical et psychologique de ces mineurs victimes, étrangers est essentielle. Il faut faciliter le relais entre les différents services administratifs, qui ont à connaître ces situations ; car souvent sans papiers, l'accès à une scolarité, à une régularisation est complexe et doit se réaliser rapidement. Les recommandations européennes en la matière doivent être appliquées en France, afin que les présumées victimes de traite bénéficient plus facilement de titres de séjour dès qu'elles se font connaître auprès des autorités.

Enfin, il est nécessaire de prévoir des programmes de prévention, dans les pays d'origine, afin d'éviter que des jeunes soient victimes de trafic.

Par ailleurs, la Voix De l'Enfant prépare un document afin d'alerter les jeunes africains sur les dangers de suivre un faux agent sportif.

Le 7 juillet, la Voix De l'Enfant a également participé à une conférence à l'UNESCO, organisée par l'ambassade américaine sur le même thème. Les services américains ont exposé notamment leurs programmes qui permettent une prise en charge rapide des victimes.

### CNCDH-projet de loi pénitentiaire

En juillet et août, la Voix De l'Enfant a participé activement au groupe de travail de la CNCDH sur le projet de loi pénitentiaire. Elle a fait valoir les textes internationaux encadrant la détention des mineurs. Ainsi, elle a insisté sur la nécessité d'inscrire dans la nouvelle loi pénitentiaire, élaborée afin de garantir les droits fondamentaux de tous les détenus, comme principe que la détention ne doit être utilisée qu'en dernier recours, seulement pour une période minimum nécessaire et être limitée à des cas exceptionnels.

La Voix De l'Enfant regrette que le projet de loi n'ait pas plus détaillé le régime de détention des mineurs.

## PROGRAMME LEONARDO 2007-2009



Le mercredi 10 septembre, a eu lieu à la Voix de l'Enfant, la réunion du programme LEONARDO Da Vinci sur « l'approche et les pratiques de prise en charge des mineurs dans la rue et des programmes de formation des éducateurs de rue ».

Les associations françaises, partenaires du programme, se sont rencontrées pour faire connaissance et organiser le deuxième voyage qui aura lieu en Italie, à Rome, la dernière semaine de Janvier 2009.

Les éducateurs présents à la réunion, membres des associations ARC75 et Hors la Rue, ont présenté le travail qui a été mis en place dans le 13ème et 18ème arrondissements de Paris et dans les autres quartiers de la ville avec les « enfants des rues ».

Les échanges se sont poursuivis avec un débat sur la présence des enfants dans les quartiers, les spécificités et dynamiques des quartiers, les différentes problématiques présentes dans les divers arrondissements parisiens, les programmes mis en place avec les enfants, etc ....

Un projet d'agenda, avec les intérêts particuliers de chaque participant concernant la visite à Rome, a été rédigé et sera soumis à l'association italienne (Save the Children) qui accueillera les 7 professionnels français au cours de ce voyage pédagogique.

### Rencontre avec SAVE THE CHILDREN en Italie



Lundi 15 septembre dernier, la Voix De l'Enfant a rencontré à Rome l'association italienne, partenaire du programme Leonardo da Vinci.

Deux éducateurs de rue et un peer éducateur ont présenté le programme mis en place par l'association pour aider, rencontrer et suivre les enfants qui vivent en situation régulière ou irrégulière à Rome. Ces équipes vont à la rencontre des jeunes dans plusieurs quartiers de la ville et s'occupent, avec d'autres associations, du suivi judiciaire, de la recherche des liens familiaux, de la réinsertion et scolarisation des enfants.

Plusieurs propositions de visites et rencontres avec différentes associations qui travaillent avec les "enfants des rues" ont été faites et attendent d'être finalisées avant la visite des 7 professionnels français, la dernière semaine de janvier 2009.

### Réunion du Comité de Suivi National



Le 30 septembre dernier, s'est tenue à la Voix De l'Enfant la première réunion du Comité de Suivi National du programme TRAIN TOGETHER.

Le Comité est formé par des professionnels des différents domaines qui travaillent, en France, sur le recueil de la parole et la prise en charge des enfants victimes de violences sexuelles.

Après une présentation du programme européen et de la rencontre transnationale qui a eu lieu à Paris en mai 2008, chaque professionnel a présenté sa pratique dans le domaine de la formation et des difficultés rencontrées dans son travail avec les enfants victimes.

Un questionnaire sera envoyé à plusieurs professionnels, par les membres du Comité de Suivi, afin de parvenir à établir un état des lieux des pratiques concernant les programmes d'information et de formation, initiale et continue, qui existent en France. La prochaine réunion du Comité de Suivi aura lieu à Paris, le 18 novembre 2008.

### Mission en Inde et au Sri Lanka



Elèves de l'école de Karur, en Inde

Du 24 juin au 11 juillet dernier, le Coordinateur des Programmes Internationaux de la Voix De l'Enfant, Jérôme Baptiste a effectué une mission de suivi et d'évaluation en Asie du Sud Est.

Au Sri Lanka, après avoir rencontré les responsables des associations locales soutenues dans le cadre des programmes post-tsunami, Jérôme s'est rendu à l'Ambassade de France à Colombo pour faire le point sur les programmes et rendre compte de l'évolution de la situation dans les différentes zones d'intervention. Au-delà des difficultés rencontrées dans les zones revendiquées par les Tigres de l'Aelam Tamoul, au Nord-Est de l'île, qui ont obligé certains projets à être remaniés ou déplacés, la plupart des autres programmes sont en passe d'être achevés.

En Inde, le Coordinateur a notamment guidé une délégation du Groupe E. Leclerc composée de membres du Comité de Pilotage d'attribution des fonds post-tsunami, afin de présenter quelques actions menées par les associations et rencontrer les responsables locaux et les populations.



La mission s'est achevée avec l'accueil d'une autre délégation de professeurs - chercheurs d'une école de commerce et de marketing de



Paris, l'ISTEC, qui étaient accompagnés par deux étudiants. La délégation a été mandatée par le Comité de Pilotage E. Leclerc – la Voix De l'Enfant, afin de réaliser une étude sur la gouvernance des programmes post-tsunami en Inde et l'impact économique observé auprès des populations locales soutenues. Les résultats seront communiqués dans le courant de l'année 2009.

### Mission en Palestine et Israël



Suite à un appel à projet sur les Droits de l'Homme lancé par le Ministère des Affaires Etrangères auquel elle a répondu, la Voix De l'Enfant a récemment obtenu une subvention pour un programme sur deux ans en Palestine. Dans le cadre de l'ouverture de ce dernier, une délégation de la Voix De l'Enfant se rendra en Cisjordanie et à Gaza, du 15 au 25 octobre prochain. L'Ambassadeur de France Monsieur Stéphane Hessel, le Président de la Voix De l'Enfant Bernard Cordier, la Directrice Martine Brousse et le Coordinateur du Programme Jérôme Baptiste, participeront à la mission.

Les objectifs principaux seront de rencontrer les partenaires locaux et l'association membre palestinienne les Enfants, le Jeu et l'Education (EJE) maître d'œuvre du projet, de se rendre sur les différentes zones d'intervention dans les camps de réfugiés, d'informer les autorités françaises, palestiniennes et israéliennes. L'enregistrement officiel de la Voix De l'Enfant en Israël en tant qu'association intervenant dans les territoires sera déposé. La délégation rencontrera les responsables de l'association membre israélienne Baït Ham et se rendra dans plusieurs villages, notamment à Sakhnine en Haute Galilée où la Voix De l'Enfant soutien le club de jeunes de la ville que gère l'association. Un compte-rendu sera fait après la mission, dans la prochaine correspondance.

### Solitaire du Figaro : une bonne cause à défendre



Le 25 juillet 2008, nous assistons à la Rochelle, au départ de la course en solitaire du Figaro.53 bateaux vont se lancer dans cette course articulée autour de 3 étapes: Vigo, Cherbourg et arrivée au port de l' Aber Wrac'h. Jean-Philippe Le Meitour fait partie des quatre amateurs qui vont se "frotter" aux navigateurs professionnels. Pour la seconde fois, Jean-Philippe participe à cette aventure sportive et humaine exigeante.



Cette année il a décidé de le faire en portant les couleurs de la Voix de l'Enfant. Séduite par le projet et les valeurs défendues par l'Association Fédérative, Isabelle Autissier réalisera un reportage qui passera sur France Inter le samedi suivant le départ, à une heure de grande écou-

te. Félicitations à notre marin qui dans des conditions météo difficiles, s'est bien défendu. Nous étions de tout coeur avec lui lorsqu'il a dû se résoudre à abandonner suite à une défaillance technique. La Voix de l'Enfant a gagné une rencontre avec un homme de coeur, sportif, courageux qui se propose de continuer à soutenir notre action.

Bravo et Merci.

### Mariage de Mylène-Mme Fournier



"Mylène Barra était rayonnante de bonheur, une telle émotion de joie se lisait sur son visage, un moment attendu et qui était là, bien réel. Ce fut pour moi un moment fort, que j'ai aimé partager avec ceux qui l'entouraient. Je suis sûre que ce jour-là n'était que le début d'une belle vie rayonnante elle aussi, chargée de soleil!" *Danièle Mane*

### Voiture Suzuki

Le 12 juin dernier, Suzuki France a remis à Carole Bouquet, au Château de Vaux-le-Vicomte, les clés d'une "Splash" pour la Voix De l'Enfant. Nous remercions Suzuki de mettre à disposition cette voiture qui est devenue un second bureau.

### Stage Jad TAMIM



Etudiant à l'Université Paris-Sorbonne Abu Dhabi de nationalité libanaise, j'ai eu l'occasion de découvrir la France, en juillet 2008 pour la première fois. Durant ce séjour, j'ai effectué un stage à l'association fédérative, la Voix De l'Enfant, stage au cours duquel j'ai participé aux travaux à la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme. J'ai acquis une expérience dans le domaine des Droits de l'Homme et des aides sociales. En plus j'ai beaucoup travaillé sur le Liban sur plusieurs plans : économiques, sociaux et politiques, ce qui a approfondi mes connaissances pour mon pays. Ce stage était pour moi une ouverture sur le monde, j'ai rencontré plusieurs personnes, j'ai assisté à plusieurs conférences, la plus importante était celle de Stéphane Hessel. J'ai bien profité de mon séjour, j'ai vu la France, je suis allé au Musée du Louvre, à Notre-Dame, au Sacré-Coeur et j'ai pu aussi aller en Normandie, à Trouville, et passer un week-end inoubliable là-bas. Pour moi, ce mois en France était un beau rêve que je souhaite refaire.

## INFOS MEMBRES

### L'Enfant Bleu

La prise en charge psychologique de la maltraitance

B. Baïzidi, C. Mareau



Depuis près de 20 ans, l'association L'Enfant Bleu - Enfance Maltraitee offre aux enfants vic-

times de maltraitance et aux adultes anciennes victimes, une prise en charge psychologique à long terme et dans certaines situations d'urgence. L'association a fait de cette prise en charge son exigence et sa spécificité.

A Paris, dans le 15ème arrondissement, deux psychologues-psychothérapeutes assurent la continuité de cette action.

Lors de suspicions de maltraitance ou de maltraitance avérée, l'adulte protecteur de l'enfant (parent, travailleur social...) ou l'adulte lui-même ancienne victime de maltraitance prend contact avec un bénévole de l'association qui le met en lien avec une des psychologues cliniciennes de L'Enfant Bleu – Enfance Maltraitee.

En fonction de l'évaluation qu'elles font de la situation de la victime, appuyée éventuellement par une réflexion collégiale (psychologue, juriste, bénévole), les psychologues peuvent proposer :

- Des suivis psychologiques individuels pour enfants ou adultes
- Des ateliers thérapeutiques à médiation spécifique (conte, argile, cheval) en petits groupes pour enfants
- Des groupes de parole pour adultes
- Une orientation vers une thérapie familiale exercée par un partenaire associé
- Une orientation vers des partenaires du secteur médical et social

Les prises en charge psychologiques, quelles que soient leurs formes, visent à restaurer, par un travail d'élaboration psychique, l'identité de la personne dans sa dimension corporelle, narcissique, sexuelle, affective et sociale :

En psychothérapie individuelle par l'expression des affects, des fantasmes et des angoisses qui envahissent le sujet. La relation entre le patient et le thérapeute constitue le principal support du travail d'élaboration psychique.

En atelier thérapeutique à médiation spécifique par un support projectif et/ou créatif privilégié qui favorise l'expression de la réalité interne, les remaniements du fonctionnement psychique, l'intériorisation des sensations corporelles (atelier argile) et le développement des aptitudes de socialisation.

En groupe de parole par le partage d'expériences de vie et les phénomènes groupaux notamment identificatoires, qui favorisent les remaniements psychiques, la reconstruction de l'identité et les relations aux autres.

Une orientation vers une thérapie familiale à l'extérieur, financée par L'Enfant Bleu – Enfance Maltraitee, peut être proposée lorsque le dégagement de la situation de maltraitance nécessite une interrogation de l'ensemble du système familial. Ce travail permet une analyse et une prise de conscience des enjeux relationnels entre les membres de la famille et de leurs positionnements. L'élaboration de ces dysfonctionnements peut favoriser l'épanouissement de l'enfant et celui de chacun des membres du cercle familial.

Enfin, l'orientation vers des partenaires du secteur médical et social public et privé (pédopsychiatre, psychiatre, travailleurs sociaux, orthophoniste, planning familial, PMI, CMP...) permet aux patients de bénéficier d'une prise en charge complémentaire et/ou mieux adaptée lorsqu'elle est nécessaire.

Association l'Enfant Bleu – Enfance Maltraitee  
397 ter rue de Vaugirard -75015 Paris  
01.56.56.62.62  
enfantbleu@enfantbleu.org

### Les Vacances d'été à SOLIDIMEY



Cet été, Solidimey a réussi à programmer, pour l'ensemble de ses adhérents âgés entre 6 et 17 ans, une vingtaine de sorties.

Toute l'équipe de l'association s'est attelée à proposer aux enfants un large panel d'activités, tant culturelles que ludiques.

Les enfants ont ainsi pu escalader les arbres à travers un parcours « Accrobranche », se perdre dans les dédales du corps humain au Musée de l'Homme, voyager en haute montagne en visionnant « les Alpes » à la Géode, se divertir au cinéma, se dépenser au Squash, se creuser les méninges lors des ateliers scientifiques à la Cité des Sciences, se rafraîchir à Aquaboulevard, apprendre à faire du kayak et du pédalo, retrouver les hommes et femmes ayant marqué la France au Musée Grévin,...Solidimey a également réalisé le rêve de beaucoup d'enfants en les emmenant pour la première fois au Parc Astérix...

Certes il y a eu des ratés, des sorties annulées ou reportées, mais l'essentiel a tout de même été réalisé : offrir aux enfants qui n'ont pas la chance de partir en vacances des activités et sorties qui ont jalonné ces deux mois de vacances d'été.

### Manifootball Forever

Le football social autrement !



Une délégation de notre association s'est rendue au mois d'août 2008, au Cameroun et plus précisément à Yaoundé afin de mener des actions de prévention des cas d'esclavagisme des jeunes africains dans le football.



## INFOS MEMBRES

Lors de ce séjour, accompagnés de techniciens français et camerounais, une formation pédagogique des promoteurs et éducateurs d'écoles de football qui très souvent, servent d'intermédiaires entre les familles et les agents de joueurs véreux a eu lieu.



Cette formation avait pour objectif d'attirer l'attention de tous sur les dangers qui minent le football et de donner des moyens techniques pouvant permettre aux participants, de mieux connaître l'enfant et d'animer une séance d'entraînement.

Il était également très important pour nous d'insister auprès des éducateurs, du respect des droits du jeune sportif à travers un mini tournoi de football rassemblant deux à trois cents jeunes de la ville de Yaoundé. Celui-ci était réservé aux jeunes âgés de moins de onze ans, couronné par l'attribution, de trente bourses de football social d'un montant de 35€ aux jeunes démunis.

A l'issue de ce stage une attestation proposée conjointement avec

l'association fédérative « la Voix De l'Enfant » a été délivrée et reconnue par les autorités camerounaises.

### Moradia Associação Civil



Depuis plus de 10 ans, l'association Moradia Associação Civil donne une seconde chance aux enfants des rues de Sao Paulo en les accueillant dans la Maison Taiguara et la Maison Taiguarinha.

Dans la rue, la plupart de ces jeunes consomment régulièrement des drogues, notamment du crack, de la colle ou des solvants. Pour sortir de cette dépendance, il leur faut souvent rester six mois ou plus en cure de désintoxication, hors de la ville.

Depuis plus de huit ans, l'association Moradia Associação Civil a ainsi accompagné plus d'une centaine d'enfants et adolescents dans cette démarche.

Les jeunes sont ainsi suivis à la fois par le Centre de désintoxication et par la psychologue et l'assistante sociale de la Maison d'accueil d'origine qui réalise au moins une visite par mois pendant la cure. Certains de ces jeunes sont parfois retombés dans la drogue par la suite, mais l'association a su à nouveau

leur ouvrir les portes et les aider à s'en sortir.

Pour le Président de l'association, Daniel Fresnot, les résultats obtenus sont plus qu'encourageants malgré leurs petits moyens. Face aux nombres de jeunes encore dans les rues de Sao Paulo aujourd'hui, l'association a décidé d'ouvrir une nouvelle maison d'accueil dans le quartier le plus sensible de Sao Paulo, appelé « Cracolândia », pays du crack.

### Nouveaux membres

Maison Notre Dame du Sacré-Cœur

L'association Notre-Dame du Sacré-Cœur accueille, au sein de la Maison d'Enfants Clair Logis, 48 enfants, garçons et filles, de 4 à 12 ans placés par les autorités judiciaires.

La Maison d'Enfants Clair Logis leur propose un cadre de vie sécurisant et rassurant dans lequel les enfants évoluent grâce, notamment, à du soutien scolaire et un suivi psychologique mais aussi et surtout des ateliers d'animation et d'expression.

Coordonnées :  
Maison Notre-Dame du Sacré-Cœur  
Maison d'Enfants Clair Logis  
5 square Lamarck - 75018 Paris  
Tel : 01.53.41.82.50  
Email : [contact@clair-logis.org](mailto:contact@clair-logis.org)  
Site internet : [www.clair-logis.org](http://www.clair-logis.org)



## DEDUCTION FISCALE

**Pour les particuliers**, la réduction d'impôt est égale à 66% du montant des sommes versées retenues dans la limite de 20% du revenu imposable. Lorsque les dons excèdent la limite de 20%, l'excédent est reporté successivement sur les cinq années suivantes et ouvre droit à réduction d'impôt dans les mêmes conditions.

**Pour les entreprises** assujetties à l'impôt sur les sociétés, l'ensemble des versements au titre du mécénat permet de bénéficier d'une réduction d'impôt de 60 % dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires H.T. Au delà, ou en cas d'exercice déficitaire, l'excédent est reportable sur les 5 exercices suivants dans la limite de 5 pour mille.

En application de l'article 27 de la loi N° 78-17 du 6 janvier 1978, les informations demandées sont nécessaires au traitement de votre don par nos services. En vous adressant au siège de la Voix De l'Enfant, vous pouvez demander leur rectification ou leur suppression. La Voix De l'Enfant s'engage à ne pas échanger son fichier.

## LEGS ET DONATION

En dehors de vos dons et parrainages, il vous est possible de contribuer au développement de notre action par un legs ou une donation. Vous pouvez, en effet, faire don à La Voix De l'Enfant, par acte notarié, d'une partie de votre patrimoine. Notre association étant reconnue à "caractère de bienfaisance" par la Préfecture de Paris, vous serez exonérés des droits de succession pour les sommes versées.

Association de bienfaisance autorisée à recevoir des dons et legs par décision du 22 mars 2005 délivrée par la Préfecture de Paris.



## INFOS PARTENAIRES

### Assemblée Générale Eco-Emballages



Par la voix du Directeur Général d'Eco-Emballages, le partenariat avec La Voix De l'Enfant a été expliqué aux actionnaires présents au Musée de l'Homme, le 10 juin 2008. Ce lieu qui illustre l'évolution de notre espèce nous rappelle le chemin qui reste à parcourir pour mieux prendre en compte la voix de l'enfant. Les projets pilotes réalisés avec certaines associations prennent corps et les enfants découvrent le tri, le recyclage et l'environnement avec une curiosité avide.

Carole Bouquet s'est passionnée, comme les enfants, en s'interrogeant sur "l'illuminé qui a inventé cette démarche environnementale ?" Elle signifiait ainsi que tout nouveau projet a besoin d'un visionnaire pour lancer la machine.

C'est sans doute ce qui unit la Voix De l'Enfant et Eco-Emballages. La centaine d'entreprises du monde de la grande consommation participant à la réunion d'information s'est intéressée au démarrage de ce partenariat.

### Reader's Digest



La nouvelle formule de la Sélection Reader's Digest sortie en septembre 2008 a été consacrée à l'Enfance Maltraitée, *Brisons le Tabou*. Dans ce numéro un sondage exclusif IFOP a révélé des chiffres relatifs à la maltraitance en France. Vous retrouverez les interviews sur la Voix De l'Enfant, notamment celles de Carole Bouquet, Porte-Parole de la Voix De l'Enfant et de Martine Brousse, Directrice de l'association,

### Groupe Tapage Média



Le Groupe Tapage Média a offert à la Voix De l'Enfant un tirage d'affiches et de cartes postales que vous allez retrouver dans des lieux publics très fréquentés, comme les musées, les CHR, les clubs de sports. La Voix De l'Enfant remercie le Groupe Tapage Média pour ce partenariat qui permettra à la Voix De l'Enfant de faire entendre la voix des enfants.

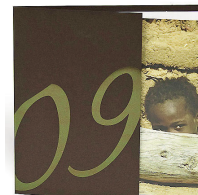
### Single "Parle, Hugo, Parle"



"Parle, Hugo, Parle" est la surprise de l'été! Plus de 75 000 exemplaires ont déjà été vendus.

Merci de soutenir cette initiative qui nous permet de prendre en charge des enfants victimes et leur famille. Le single "Parle, Hugo, Parle" est toujours d'actualité, vous pouvez l'acheter chez la FNAC ou chez Virgin.

### Regalb "Cartes de Voeux 2009"



Comme chaque année, notre partenaire REGALB propose un large choix de cartes de vœux vendues aux entreprises et aux col-

lectivités au profit de la Voix De l'Enfant. N'hésitez pas à en faire la publicité dans votre entourage : il s'agit de créations inédites parmi lesquelles il est possible, en plus de soutenir toutes les Associations membres, de satisfaire les envies de tous ceux qui reprennent la plume à l'occasion de la nouvelle année.....

Toute l'équipe de la Voix De l'Enfant remercie ses fidèles partenaires et donateurs sans qui elle ne pourrait réaliser tous ses programmes et apporter aux enfants des conditions de vie dignes de leur droit d'enfant.

### MERCI POUR VOTRE SOUTIEN

Je souhaite participer aux actions de l'Association Fédérative la Voix De l'Enfant en faisant un don de :

15 €

(98,39 F)

30 €

(196,79 F)

76 €

(498,53 F)

Autre

Legs ou Donation



Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de **La Voix De l'Enfant** et adressés avec le bulletin à :  
La Voix De l'Enfant - B.P. 301- 75464 Paris cedex 10 ou par virement au CCP Paris 15 301 75 P  
Pour recevoir notre Flash Info bimensuel, merci d'indiquer votre adresse **e-mail** : \_\_\_\_\_  
Vous pouvez aussi faire un **Don en ligne** sur **www.lavoixdelenfant.org**

Un reçu fiscal vous sera envoyé.

Tr3-2008

